

20 mars 2022

# PAROISSE SAINT MARTIN DE LONGJUMEAU

## Spécial Rapport Financier 2021

### Au service de la mission

Nous traversons une période économique difficile dont beaucoup subissent les effets négatifs. Tout le monde est appelé à revoir sa manière de consommer et de dépenser. Dans ce contexte, il est d'autant plus remarquable et encourageant pour nous, de constater, à travers le rapport financier présenté dans ce feuillet, que la générosité des paroissiens pour la vie de la paroisse et pour ses initiatives, ne se dément pas. C'est un signe de la vitalité de notre Eglise.



**Merci pour ce que chacun fait pour faire vivre l'Eglise à travers notre paroisse, par l'engagement, la prière, mais aussi la participation financière sans laquelle rien ne pourrait être entrepris.**

La paroisse ne pourrait fonctionner en rémunérant toutes les personnes qui y jouent un rôle actif. Sans un recours massif au bénévolat, rien ne serait possible. Cela est vrai pour le service quotidien de la liturgie, pour l'accueil, pour la pastorale avec les nombreux accompagnateurs du catéchuménat, catéchistes, animateurs de chants, etc. C'est également vrai pour tout ce qui concerne le fonctionnement matériel de notre paroisse où les besoins sont nombreux. Nous avons aussi besoin en ce domaine de vos talents !

Rien de ce que l'Eglise propose n'est payant. Chacun doit pouvoir profiter des dons que le Seigneur dispense, indépendamment de ses ressources financières. Le don gratuit de Dieu ne se monnaie pas. Cependant, comme toute société humaine, l'Eglise ne vit pas de l'air du temps. Les multiples services qu'elle déploie en son sein ont un coût de fonctionnement : l'indemnisation des prêtres, l'entretien des locaux, les charges (chauffage, électricité ...) La paroisse verse aussi une participation à la vie du secteur et du diocèse.

**A vous qui contribuez, depuis toujours ou depuis peu, aux ressources de la paroisse, nous voulons adresser notre gratitude. Au nom de tous ceux qui sont aidés et évangélisés grâce à vous, nous vous remercions et vous assurons de notre prière.**

### Résultats 2021

Compte de résultats: +21 515€  
trésorerie: 38 154€

Recettes



### Rapport Financier 2021

**En 2021 le montant des ressources de la paroisse s'élève à 95 870€, en croissance par rapport aux années passées. Grâce à vous !**

Merci pour votre attachement à la paroisse et pour votre soutien généreux à la vie de l'Eglise ! Chaque jour l'église est ouverte. Chaque jour, de nombreuses personnes franchissent nos portes pour un baptême, un mariage, un enterrement, une prière, une écoute, une rencontre. Pour beaucoup de jeunes et d'adultes, la paroisse est un lieu où se ressourcer, un lieu d'éducation et de

confiance pour la croissance du meilleur en eux. La paroisse est un lieu de partage et d'annonce de la Parole de Dieu. Elle est aussi un lieu pour les plus vulnérables, avec ses permanences ouvertes et ses services de visite et de communion auprès des personnes seules, âgées ou malades.

## Ressources de la paroisse

Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Quêtes dominicale espèces	26 000	27 156	26 514	25 895	21466	24 612
Quêtes Numériques	0	0	0	0		6 677
Quêtes Baptêmes + mariages	+	2 000	1 456	2 096	369	1 639
Casuels obsèques	20 600	14 000	16 750	15 000	14 900	20 966
Casuels Baptême	+	+	3 164	2 083	570	1 420
Casuels mariages	+	+	1 650	2 375	700	500
rétroces. de fournitures	10325	+	+	+	+	846
cierges	+	9 000	8 868	6 538	8 343	10 043
Dons	2 500	5 800	2 594	1 790	4 524	3 358
<b>recettes</b>	<b>59 425</b>	<b>57 956</b>	<b>60 996</b>	<b>55 777</b>	<b>50 872</b>	<b>70 061</b>
Reversement et remboursement		17 726	11 176	11 182	7100	6 256 8553
Subvention solidarité				5 273	6 000	11 000
		75 682	72 172	72 232	63 972	95 870

**Les quêtes** en espèces ont connu en 2021, une forte progression par rapport à 2020. Les quêtes numériques ont représenté, en 2021, 25% du montant des collectes. En dépit de la covid qui a eu pour effet de réduire le nombre des baptêmes et des mariages et corrélativement les casuels, le total des recettes connaît une forte augmentation en 2021.

**Subvention solidarité** : elle correspond à la contribution de 5 000€ de la Paroisse de Ballainvilliers pour participation aux frais de la maison commune et de 6 000€ du diocèse pour participation à des frais sur des années antérieures.

**Casuels** : Ce sont les offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements. C'est avec le denier de l'Église, les quêtes et les offrandes de messes, l'une des ressources de la paroisse.

**Reversements** : Ce sont les participations des familles à l'ensemble des frais engagés pour les activités pastorales : éveil à la foi, catéchèse, catéchuménat, ...

**Remboursement** : correspond au reversement à la paroisse des frais engagés pour la rénovation de la Maison Paroissiale (part de la souscription)

## Résultats financiers 2021

Après une période au cours de laquelle les dépenses étaient supérieures aux ressources de la paroisse, en 2021, la paroisse Saint Martin retrouve ses équilibres financiers et sa trésorerie :

Ressources : 95 870€      Emploi des ressources : 74 355€  
 Résultats : 21 515€      Trésorerie : 38 154€

## Résultat de la Souscription

Le financement de la rénovation de la maison paroissiale est assuré :

- 1/3 contribution de la caisse d'entraide
- 1/3 prêt sur 5 ans de la caisse d'entraide
- 1/3 par la souscription de 25k€ ouverte en décembre 2020

Merci à vous, merci aux 45 fidèles donateurs qui ont permis d'engager ce projet de rénovation de la maison paroissiale pour en faire un lieu d'accueil et de convivialité pour toute notre communauté.

Cette souscription est prolongée en 2022 et est portée à 35 000€ pour permettre le financement de l'isolation thermique des combles. **La déduction fiscale au titre de la souscription est de 75 %, dans une limite de 554€, et de 66% au-delà jusqu'à la fin de l'année 2022**

Souscription	2020	2021
Versements	7 565€	11 260€
Nombre de donateurs	41	45
<b>Total cumulé</b>	<b>7 565€</b>	<b>18 825€</b>

## Emploi des ressources

Emploi des ressources	2018	2019	2020	2021		
Traitement Prêtres et religieux	23 312	21896	20684	17 864		
Eau		689	1684	1 249	Total:10134	2021/2018 <b>+44,7%</b>
Electricité	8502	2612	3295	4 053		
Gaz		5573	3980	4 832		
Fournitures po le culte	854	893	3640	5181		
Travaux Immobilier	5477	3760		14 237	renov 13390€	
Caisse d'entraide	3888	3654	3448	2 980		
Taxe d'habitation	0	0	1463	8 563	Dont 7100	16/18/19/20
P't équipt+fourn.admin.	368	522	1095	2 997		
Subvention à secteur	3048	2986	3174	2 615		
Fourn. Aumôn+cathéchèse	4054	2176	1559	2 478		
Autres dépenses:salariée	19406	17300	30594			
assurance, formation, tél...	10716	13327	6662	7 306		
<b>total</b>	<b>79625</b>	<b>74918</b>	<b>81346</b>	<b>74 355</b>		

**Traitement Prêtres et religieux** : correspond à la contribution de la paroisse au traitement des prêtres et religieux du diocèse, en complément du denier. La charge correspond à 42% du montant des quêtes + casuels + dons de l'année 2020 (année n-1).

**Caisse d'entraide** : cette caisse a pour vocation d'assister financièrement les paroisses pour l'entretien de l'ensemble des biens immobiliers appartenant à l'A.D.E.C.E (Association Diocésaine d'Evry Corbeil Essonne). Le montant de la participation de la paroisse correspond à 7% des quêtes + casuels + dons de l'année 2020 (année n-1).

*En 2021, la caisse d'entraide a contribué au financement de la rénovation de la Maison Paroissiale sous forme d'un don de 25k€ et d'un prêt de 25k€ sur 5 ans.*

Les charges liées aux fluides, **Eau-Gaz-Electricité**, ont connu une croissance significative en 2021 en partie liée à l'augmentation des coûts d'énergie et à la hausse de consommation liée au rétablissement du chauffage de l'église.

**Travaux immobiliers** : correspondent à hauteur de 13390€ à la rénovation de la maison paroissiale.

**Taxe d'habitation** : 8 563€ correspond à la régularisation de la taxe pour les années 2016, 2017, 2018, 2019.

**Subvention à secteur** : correspond à la participation de la paroisse aux activités mutualisées sur notre secteur pastoral de Longjumeau.

## Projet 2022

L'aménagement des combles de la maison paroissiale (5 place de l'Eglise) est un projet soutenu par le secteur pastoral de Longjumeau. Il concerne d'abord l'isolation des combles pour réduire le coût du chauffage, et l'aménagement d'un appartement pour accueillir immédiatement un jeune séminariste et plus tard pour constituer un logement pour un prêtre.

Ce projet est financé à 27% par une subvention de la caisse d'entraide, par le diocèse, à 27 % sous forme de prêt remboursable par le secteur sur 10 ans, à 33% par des cessions d'actifs sur le secteur, et, 13% par une extension de la souscription « Maison Paroissiale de Longjumeau ».



# LES FINANCES DE LA PAROISSE ET LA BIENVEILLANTE GENEROSITE DES PAROISSIENS

Parler d'argent reste un sujet tabou et pourtant il est indispensable à nos vies. Il est important pour notre paroisse, pour supporter les charges et allouer des moyens à la mission. Notre paroisse Saint Martin ne vit que par vos dons.

En publiant ce bilan financier nous tenons à remercier Denise Djansizian trésorière-adjointe et Marie-Louise Le STRAT comptable, pour leur disponibilité et leurs compétences ainsi que les membres de notre Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE)\* et tous les paroissiens pour leur participation à la vie matérielle de la paroisse.

Après les années 2016-2018 au cours desquelles la paroisse a été en difficulté dans sa gestion, ne publiant plus ses comptes, faisant l'objet d'abus de confiance et s'endettant, notre communauté a traversé une période incertaine.

La publication de l'ordonnance sur la gestion des affaires économiques le 24 juin 2019 par Mgr Michel Pansard, a permis la mise en place de nouvelles règles de gestion, associée à la collaboration de toute l'équipe des bénévoles. Les efforts entrepris dans ce cadre ont permis de retrouver, en 2021, nos équilibres financiers et de dégager les marges de manœuvre qui vont permettre de soutenir la dynamique pastorale de notre paroisse.

**2021 est l'année du renouveau : les comptes de la paroisse Saint Martin redeviennent positifs, la trésorerie est reconstituée. Grâce à votre générosité et avec l'aide du diocèse nous avons pu engager les travaux de rénovation de la maison paroissiale qui devient un lieu d'accueil et de convivialité très apprécié par nos équipes pastorales.**

**Merci à tous les fidèles pour leur générosité.**

*Père Renaud & Pierre BAGOT*

## \*Le CPAE

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques est une structure opérationnelle ayant pour but d'assurer, avec le prêtre modérateur dans la paroisse, la gestion du budget de la paroisse et la gestion des biens d'Eglise : mobiliers, immobiliers et financiers. Les membres sont désignés pour une période de 4ans.

\*(1) L'Equipe actuelle : Père Renaud de La Soujeole (*président*), Pierre BAGOT (*trésorier*), Denise Djanzarian, Annick Novak, Gérard Parnet, Bernard Coquerelle, Sabine Delacroix, Marie-Louise Le Strat (*comptable*).

Année	2019	2020	2021
Versements	39 777€	42 159€	<b>45 929€</b>
Nombre de donateurs	130	139	136

## Résultats du denier

En 2021, les montants collectés dans le cadre du denier, sur notre paroisse ont connu une augmentation de 8,9% alors que le nombre de donateur est en diminution.

Notre évêque a souhaité remercier tous ces donateurs qui vont permettre d'assurer les traitements des prêtres et des

laïcs salariés du diocèse. Il lui a également paru important de vous informer qu'à la suite du rapport Sauvé sur les abus sexuels dans l'Eglise, les **dons faits pour le Denier de l'Eglise ne seront pas utilisés** pour le financement des mesures de reconnaissance et de réparation aux personnes victimes d'actes pédo-criminels au sein de l'Eglise.

Le Conseil Diocésain des Affaires Economiques du diocèse d'Evry a proposé que le diocèse participe au fond de dotation de secours et de lutte contre les abus sur mineurs (SELAM) en utilisant les legs que les prêtres ou évêques ont fait au diocèse d'Evry.

**La déduction fiscale au titre du denier est de 75 % jusqu'à fin 2022, dans une limite de 554€, et de 66% au-delà.**